|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Logo Ministère des Eaux et Forêts.jpgLogo CJ.jpg | PROJET D’APPUI A L’APPLICATION DE LA LOI SUR LA FAUNE AU GABON (AALF) | | |  |
| REPUBLIQUE GABONAISE  Ministère Des Eaux Et Forêts | |  | CONSERVATION JUSTICE GABON  Téléphone : (+241) 074 23 38 65  E-mail : luc@conservation-justice.org  Web : www.conservation-justice.org | |

SOMMAIRE

[1 Points principaux 2](#_Toc7774926)

[2 Investigations 2](#_Toc7774927)

[3 Opérations](#_Toc7774928) 2-3

[4 Département juridique 3](#_Toc7774929)-4

[5 Communication](#_Toc7774930) 4

[6 Relations extérieures](#_Toc7774931) 4-5

[7 Conclusion 5](#_Toc7774932)

**Rapport Mensuel mai 2023**

Conservation Justice



Union européenne

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l’Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de Conservation Justice et ne reflète pas nécessairement les opinions de l’Union européenne.

# Points principaux

* Le 27 novembre 2023, à Oyem, un présumé trafiquant a été arrêté par une équipe conjointe composée des agents de l’administration des Eaux et Forêts et ceux de l’antenne des Recherches, avec l’appui de Conservation Justice. Deux pointes d’ivoire d’un total de 2kg ont été saisies.
* Trois trafiquants ont été condamnés, respectivement le 3 novembre et le 1er décembre 2023.

# Investigations

Indicateur:

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre d’investigations menées | 7 |
| Investigations ayant mené à une opération | 1 |
| Nombre de trafiquants identifiés | 13 |

Les investigations ont été réalisées dans 5 provinces du pays à savoir : Nyanga, Ngounié, Haut-Ogooué, Woleu-Ntem, et Ogooué Lolo.

Au total, 7 missions d’investigations ont été organisées avec 13 trafiquants et braconniers majeurs identifiés.

# Opérations

Indicateur :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre d’opérations menées | 01 |
| Nombre de trafiquants arrêtés | 01 |

Le projet a enregistré une opération dont la teneur suit :

NGAHA Francky Darel a été interpellé le 27 Novembre 2023 à Oyem, capitale de la province du Woleu-Ntem, par une équipe conjointe composée des agents de l’administration des Eaux et Forêts (de la Direction de Lutte Contre le Braconnage et de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts) et ceux de l’antenne des Recherches (DGR), avec l’appui de Conservation Justice. Il était en possession de 02 pointes d’ivoire entières lissées de 2 kg, qu’il s’apprêtait à vendre dans une chambre d’un hôtel. Les pointes d’ivoires étaient dissimulées dans un sac de riz usagé. Le mis en cause a emprunté un taxi pour se rendre au lieu de la transaction.

Conduit et interrogé au poste, ce dernier a déclaré être le propriétaire des pointes et prétend les avoir ramassées en forêt.

# Département juridique

**4.1. Suivi des affaires**

Indicateur :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre d’affaires suivies | 10 |
| Nombre de condamnations | 02 |
| Affaires enregistrées | 02 |
| Nombre de prévenus | 06 |

Conservation Justice a suivi 10 affaires devant le Tribunal Spécial de Libreville et devant le Parquet Spécial.

**Devant le Tribunal Spécial :**

**Affaires : MP & Eaux et Forêts contre ETHO’O OVONO Ferdinand et AYUK Paul et MP & Eaux et Forêts GUEBRE ABOUBACAR, MOYET Jean Claude et DISSAITOU Robert**

Ces affaires devaient passer à l’audience correctionnelle du Tribunal Spécial le vendredi 17 Novembre 2023 pour plaidoirie. L’audience a été reportée pour cause de cérémonie au 01 Décembre 2023. Le 29 novembre 2023, les juristes ont noté la disparition de ces affaires sur la liste des affaires devant passer à ladite audience appelée « rôle », affichée sur un tableau au hall du Tribunal avant l’audience. CJ s’est donc rapproché de la greffière du Tribunal Spécial afin d’obtenir des informations sur cette situation. Cette dernière informe que ces affaires vont désormais passer au Tribunal correctionnel en audience ordinaire et non plus au Tribunal spécial et que le ministère public doit mieux se pourvoir. Les juristes ont eu une séance de travail avec l’avocat chargé du dossier. Ce dernier va se rapprocher du Tribunal afin d’avoir une explication claire en vue de préparer une réponse à cette démarche.

**AFF : MP & Eaux et Forêts contre MOUCKAGA DIGOSSOU Féryl**

Le 03 novembre 2023, l’affaire suscité a été retenue et examinée puis mise en délibéré le 17 novembre 2023. Pour cause de cérémonie, le délibéré fut prorogé au 01 Décembre 2023. Advenue à cette date, la décision fut prononcée. Le Tribunal a condamné à **12 mois** d'emprisonnement avec **sursis** et d'une amende de **100.000 FCFA** et **1 000 000 FCFA** de dommages et intérêts pour les Eaux et Forêts. Le Tribunal a ordonné que les scellés soient mises à la disposition de l'administration des Eaux et forêts.

Le condamné avait été arrêté le 27 juillet 2023 à Rabi, dans l’Ogooué-Maritime par la DGR, en possession de morceaux d’ivoire d’un total de 0,44kg. Le suivi juridique de l’affaire avait été confié à Conservation Justice.

**AFF : MP & Eaux et Forêts contre MBA Patrice et MADOUMA Christian**

A l’audience correctionnelle du Tribunal Spécial du 03 Novembre 2023, l’affaire MP & Eaux et Forêts contre MBA Patrice et MADOUMA Christian a été vidée. Le Tribunal a condamné les prévenus à **16 mois** d’emprisonnement et **18 247 500 FCFA** d’amende et **1 000 000 FCFA** de dommages et intérêts pour les Eaux et Forêts et ordonne la mise à disposition des scellés aux EF.

Les deux condamnés avaient été arrêtés le 23 juin 2022 à Lambaréné dans le Moyen-Ogooué pour trafic de scellées d’ivoire (13 pointes d’ivoire pour un total de 81kg) et d’une peau de panthère.

**Affaires MP & Eaux et Forêts contre MAVOUNGOU MBOUITY, MP & Eaux Forêts contre ADJENDJA Arsène et RAYIMBI Jean-Hugues, MP & Eaux et Forêts contre BANCE IDRISSA,  MP & Eaux et Forêts contre BONGHO MOUNDILOU Sosthène Aimé**

A l’audience correctionnelle du Tribunal Spécial du 01 Décembre 2023, les quatre (04) affaires susnommées ont été appelées, retenues pour être examinées puis mises en délibéré pour le 15 Décembre 2023.

**Dans le dossier MP & Eaux et Forêts contre** **MAHOUTEMOI Janvier Sylvestre, ABAYA Ange, EWELET Saturnin, PAMBOU Marcy Dorlant, SIMAZOKOU Saint-Fort et dame MOIANGOYE Glwadys**, le département juridique a appuyé la Brigade de gendarmerie centre de Booué et le cantonnement des Eaux et Forêts de Booué tout au long de la procédure depuis l’arrestation des différents mis en causes, à l’établissement de la procédure, au déferrement le 13 novembre 2023 et au transport à la prison centrale de Libreville pour l’exécution des mandats de dépôts décernés contre MAHOUTEMOI Janvier Sylvestre, ABAYA Ange, EWELET Saturnin, PAMBOU Marcy Dorlant et SIMAZOKOU Saint-Fort. Dame MOIANGOYE Glwadys a été libérée. Aucune poursuite judiciaire n’est engagée contre elle.

A l’audience correctionnelle du 01 Décembre 2023, cette affaire a été examinée et mise en délibéré pour le 15 Décembre 2023.

**Devant le Parquet Spécial**

**MP ET EF contre NGAHA Francky Darel (opération ivoire Oyem du 27 novembre 2023)**

Présenté le 01 Décembre 2023 au Parquet spécial de Libreville, le mis en cause Francky NGAHA Darel est revenu sur la provenance des ivoires en désignant une gendarme travaillant à Oyem, comme véritable propriétaire des défenses. Le Procureur a établi un soit transmis pour demander à la DGR d’OYEM d’entendre à titre de renseignement cette dernière et de lui transmettre ce procès-verbal d’interrogatoire.

Le 4 décembre 2023, le Procureur a entendu à nouveau le mis en cause et l’a placé en détention préventive.

**4.2. Visites de prison**

Indicateur :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de visites effectuées | 02 |
| Nombre de détenus rencontrés | 01 |

Après une période de suspension, les visites des détenus à la prison centrale de Libreville ont repris mais uniquement le dimanche. Les juristes de l’ONG Conservation Justice ont programmé des visites durant ce mois de Novembre 2023.

**Le dimanche 12 Novembre 2023**. Les juristes Abdoul, Jeremy MAPANGOU, Glenn, Cindie et Yannick se sont transportés à la prison centrale pour y rencontrer :

1-GUEBRE ABOUBACAR ;

2-DISSAITOU Robert ;

3-MOTOMBI MASSANDE Hortense ;

4-MAKITA David ;

5-BUNNAH Benjamin KOFFI ;

6-MBONGHO Evra ;

7-MBELA Sylvain ;

8-KOUNGOUMBERA Ydrice ;

9-BOUTOUKOU Simon Zito

Sont libres provisoirement avec obligation de se présenter à leur procès MAKITA David, BUNNAH Benjamin KOFFI, MBONGHO Evra, MBELA Sylvain, KOUNGOUMBERA Ydrice, BOUTOUKOU Simon Zito, GUEBRE ABOUBACAR et DISSAITOU Robert. La prévenue MOTOMBI MASSANDE Hortense a été visitée. Elle purge sa peine en prison.

**Le dimanche 26 Novembre 2023**, le juriste Jordan s’est rendu à la prison centrale de Libreville pour y rencontrer :

10- ZOULAOUBE Benoît ;

11- EVOUNA Guy Bertrand.

Les susnommés n’ont pas pu être visités en raison du grand nombre de visiteurs ce jour et la file d’attente importante.

# Communication

Indicateur :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de pièces publiées | 7 |
| Télévision | 00 |
| Internet | 7 |
| Presse écrite | 00 |
| Radio | 00 |

Au cours du mois de novembre, la communication a enregistré la production de 07 pièces médiatiques liées à l'interpellation du présumé trafiquant d'ivoire, Francky NGAHA, appréhendé le 27 novembre en possession de deux pointes d'ivoire à Oyem, dans la province du Woleu-Ntem.

# Relations extérieures

**Indicateur :**

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de rencontres | 32 |
| Suivi de l’accord de collaboration | 13 |
| Collaboration sur affaires | 19 |

Ce mois-ci, les équipes de CJ ont rencontré les personnes suivantes :

**Province Woleu-Ntem, ville Oyem :** Dans le cadre de l’opération à Oyem du 27 novembre 2023, l’équipe de CJ a rencontré le Chef d’antenne des Recherches, le Chef d’antenne des Recherches adjoint, les agents de l’antenne des Recherches (6), les deux agents de la Direction de la Lutte Contre le Braconnage (DLCB), le Directeur Provincial des Eaux et Forêts et l’agent des Eaux et Forêts de la DP Rolland MINKO.

**Province Estuaire, ville Libreville :** régulièrement,les juristes ont rencontré les avocats BOUSSOUGOU, Saint Val MOUTSINGA, EKOMO Christere pour les cas passant au Tribunal Spécial de Libreville.

**Toujours à Libreville, le 15 Novembre 2023**, un juriste et le responsable administratif et financier ont rencontré le nouvel inspecteur général des services judiciaires M. César Apollinaire ONDO MVE pour présenter CJ et évoquer les cas importants pendant devant la justice.

Le 23 novembre 2023, en vue de la préparation de la mission à Oyem, l’équipe a également rencontré deux Lieutenants de la DLCB.

Le directeur de CJ a également rencontré les personnes suivantes à Libreville : Les responsables aménagement et HSE de Rougier et Precious Woods – CEB, le chargé de coopération environnement de la DUE à Libreville, l’équipe de télévision Latosensu qui a réalisé le documentaire Arte « Les Gardiens de la Forêt », ainsi que les 5 « Gardiens de la Forêt » et leurs accompagnateurs.

Il s’est rendu en Suisse, où il a rencontré le General Manager de la Fondation Segré ainsi que le Grant Manager et le Project Officer de la Fondation Franklinia, le Président et le Trésorier-Secrétaire de Conservation Justice – Suisse, la députée européenne Michelle Rivasi et son assistant parlementaire, le Directeur France de l’association Mighty Earth et le chargé de mission et la coordonnatrice de l’association Envol Vert.

# Conclusion

Au mois de Novembre, une opération menée à Oyem par l’équipe conjointe composée des agents de l’administration des Eaux et Forêts et ceux de l’antenne des Recherches, avec l’appui de Conservation Justice, a permis l’arrestation d’un présumé trafiquant et la saisie de 2 kg d’ivoire. Le présumé trafiquant a été entendu par les autorités judiciaires et a été placé en détention préventive.

Les activités du tribunal spécial ont repris, après 10 mois de grève. Dix affaires ont été suivies par l’équipe juridique de CJ dont deux se sont conclues par une condamnation.

CJ continue de travailler sur ses relations avec ses partenaires actuels et futurs, que ce soit sur les aspects techniques et les activités que sur les aspects institutionnels et la recherche de financement.